

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation  
04 mars 2024  
Date d'affichage  
20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,  
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Pauline  
BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC,  
Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER,  
Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absente excusée et représentée : Mme Annick  
PLANTEGENEST qui donne pouvoir à Mme Fabienne LENOËL.

M. Philippe GAILLARDON remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°03/05 : VENTE DE LA BERGERIE**

Madame le Maire rappelle que Maître FRERE, notaire est intéressé pour installer son  
office notarial à la Bergerie.

Suite à la délibération 2024 - N°01/03 prise lors du conseil municipal du 30 janvier  
2024, Maître FRERE a accepté la proposition faite, à savoir vente du bâtiment 'La  
Bergerie' ainsi que la parcelle n°AE 11 pour la somme de cent mille euros (100 000 €) net  
vendeur avec comme unique condition l'autorisation d'aménager un accès à ladite  
parcelle, à ses frais, par l'impasse de la chevalerie.

Cette proposition est donc validée.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au  
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Philippe GAILLARDON	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 